

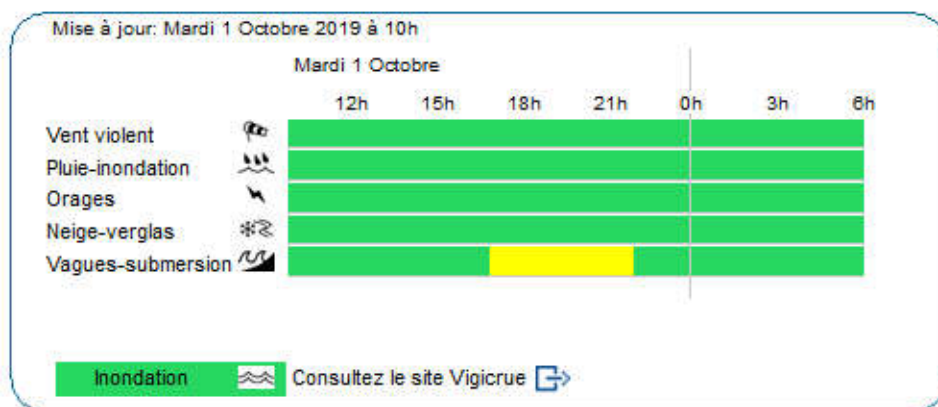
**Vigilance JAUNE: VIGILANCE VAGUES-SUBMERSION (VVS)
communes littorales et de fonds d'estuaires**

Destinataires :

- liste 03 « submersion marine mairies »
- liste 12 : « Alerte météo services+opé+sécucivile »

NIVEAU D'ALERTE : JAUNE

PERIODE A RISQUE : Mardi 1^{er} octobre de 17h00 à 21h00 (coefficient de marée : 107)



Situation météorologique et évolution :

- **Phénomène à risque :** vague submersion : JAUNE
- **Secteurs exposés :** communes littorales et fonds d'estuaires
- **Pleine mer: consulter les horaires pour votre commune**
 - pleine mer du soir : 107 à 19h49 à Brest
- **Hauteur et direction des vagues :** 3 à 4 mètres au large

Nette amélioration la nuit prochaine.

Il est demandé aux maires :

- ✓ **De préparer l'éventuel déclenchement de leur plan communal de sauvegarde (PCS)**
- ✓ **De prendre toutes mesures de prévention des risques** susceptibles de se produire en mettant en place le dispositif de veille permanente de la commune.
- ✓ **De prendre toutes mesures de prévention des risques :**
 - Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement. Outre le risque de submersion, les fortes vagues sont susceptibles de happer des badauds, de générer des projections de galets, etc...
 - interdire si nécessaire les manifestations prévues sur la commune qui seraient exposées à ce risque.
- ✓ **De s'informer sur le phénomène :**
 - auprès d'un opérateur météo" (Météo France ou l'un de ses concurrents)
 - **sur les vagues (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) :** <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer)

Fait à Quimper, le 1^{er} octobre 2019

**Pour le préfet,
le sous-préfet, directeur de cabinet,**

Aurélien ADAM

